

Le bulletin d'information de la commune de Jard-sur-Mer



## DE NOUVELLES AILES POUR LE MOULIN DE CONCHETTE

Début octobre dernier, les ailes du Moulin de Conchette dites vergues et l'arbre moteur qui permet leur rotation, ont été démontés de l'édifice datant du XIX<sup>e</sup> siècle, pour être remplacés. En raison du vieillissement et de l'usure des pièces dues aux conditions météorologiques (*soleil, vents et embruns marins*), le bois était altéré de l'intérieur. Cette opération de rénovation a lieu tous les 15 ans. Le dernier remplacement date de 2005.

C'est l'entreprise Croix, basée à La Cornuaille (Maine-et-Loire), spécialisée dans la restauration des moulins à vent et à eau, qui est en

charge de la réfection des pièces à neuf et à l'identique. Six mois environ sont nécessaires pour fabriquer les nouvelles ailes en pin sylvestre et l'arbre moteur en chêne. Quant aux anciennes ailes, elles ont été débitées en bois de chauffage.

Le coût pour le démontage, la construction et l'installation de ces deux éléments s'élève à 65 776 € HT.

En parallèle, un ravalement de la façade et un nettoyage complet de l'intérieur seront réalisés.

Notre moulin qui domine le port de plaisance retrouvera



donc ses ailes au printemps prochain afin qu'elles puissent à nouveau tourner pour le

plus grand plaisir des jardais et des touristes.



### Installation d'une ombrrière photovoltaïque

Le parking du Fief l'Abbesse s'est doté d'un espace de 36 places de stationnement, équipé d'une ombrrière photovoltaïque de 550 m<sup>2</sup>. Celle-ci permet de protéger les véhicules du soleil et des intempéries tout en produisant de l'électricité verte.

Dans des conditions optimales d'ensoleillement, cet équipement peut produire jusqu'à 300 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de 55 foyers (*hors chauffage*).

### Début des travaux de construction de la nouvelle Mairie

Les travaux ont débuté en octobre par le désamiantage du bâtiment existant. Il s'ensuivit la démolition des toilettes publiques et du garage situés à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

Le bâtiment où étaient accueillis les administrés sera prochainement démolie par l'entreprise STTP, basée à Talmont-Saint-Hilaire, en vue de la création d'une extension de 480 m<sup>2</sup> (rez-de-chaussée + étage).



### Aménagement de la rue des Jardins et celle du Fer à Cheval

Entamés depuis plusieurs semaines, les travaux de réfection de la voirie et des trottoirs se poursuivent dans la rue des Jardins, à double sens et celle du Fer à Cheval, en sens unique. Le chantier est prévu pour s'achever courant novembre.

Ce projet n'implique aucun changement de sens de circulation.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS RENOUVELÉ

Le 4 octobre dernier, les élèves des classes de CM1 et de CM2 des écoles Jacques Tati et Saint-Joseph se sont réunis à la grande salle des Ormeaux pour procéder à l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Quatorze enfants ont fait acte de candidature et ont présenté, sur des affiches, leurs projets. Ils ont par exemple suggéré la construction d'un skatepark ou d'une piscine municipale, l'organisation d'activités intergénérationnelles, la mise en place d'un jeu de piste en ville ou d'un atelier de dessin.

Pendant cette matinée, les 24 votants se sont dirigés vers l'isoloir puis ont déposé leur bulletin dans l'urne afin d'élire leurs représentants pour un mandat de deux ans.



Le nouveau CME se compose donc de six élèves : deux de l'école Jacques Tati et quatre de l'école Saint-Joseph.

### École Jacques Tati

- Tim Lefebvre (CM1)
- Ilhan Morin (CM2)

### École Saint-Joseph

- Ève Brient (CM1)
- Zia Dorie (CM1)
- Jade Fournier (CM2)
- Alix Trainneau (CM2)



En raison de la crise sanitaire, les conseillers élus en 2019 n'ont pas pu mener à bien leur mandat. Il leur a donc été proposé de siéger une année supplémentaire. Seule Héloïse Gibouleau, élève de 6<sup>ème</sup>, a souhaité rester membre du CME.

Ce conseil permet d'initier les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie, de s'impliquer activement dans la vie de leur commune, de proposer et mettre en place des projets dans des domaines variés tels que la solidarité, l'environnement, le sport...

## COLLÈGE : REMBOURSEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

La Commune accompagne les familles jardaises pour les frais engagés au titre du transport scolaire des enfants allant dans l'un des deux collèges de Moutiers-les-Mauxfaits.

### Pour bénéficier du remboursement, il faut :

- Être parent, assistant familial ou tuteur légal d'un enfant.
- L'enfant doit être à charge fiscalement et résider dans la commune.
- Des frais de car scolaire doivent être engagés pour la scolarité de l'enfant dans l'un des deux collèges de Moutiers-les-Mauxfaits.

Un formulaire (*disponible en Mairie*) doit être complété, signé et transmis à l'accueil de la Mairie, accompagné des pièces justificatives.



## NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES JARDAIS

Une nouvelle année a débuté pour les élèves et les équipes pédagogiques qui les accompagnent. Cette rentrée scolaire s'est faite sous le signe d'une hausse significative des effectifs. Au total, ce sont 120 élèves qui ont repris le chemin des écoles jardaises (+19).

### École publique Jacques Tati

L'école Jacques Tati a accueilli 47 élèves. En 2021-2022, le projet pédagogique auquel les enfants vont participer est la création d'une aire marine éducative (AME). Il a pour but de les sensibiliser à la protection du milieu marin et de découvrir ses acteurs. L'école a aussi participé en octobre à l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" organisée par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies. Grâce aux 207 tours de terrains réalisés (1 tour parcouru = 1 € reversé à ELA) ainsi qu'à des généreux donateurs jardais, 1 250 € ont été reversés à cette association.

### École privée Saint-Joseph

Les 73 élèves de l'école privée Saint-Joseph ont fait leur rentrée en musique. Le projet éducatif qu'entreprend cette année l'école, s'intitule "Mieux s'exprimer pour argumenter". Plusieurs actions vont être mises en place pour atteindre les objectifs fixés : développer la curiosité, apprendre à chercher et poursuivre la démarche de réflexion. De plus, une sortie au Veillon est prévue aux beaux jours afin de découvrir la richesse du territoire et observer les traces de dinosaures.





## JARD-SUR-MER, COMMUNE TEST ZÉRO DÉCHET EXPÉRIMENTÉE PAR TRIVALIS

Trois communes en Vendée, dont Jard-sur-Mer, se sont portées candidats pour expérimenter le zéro déchet. Proposé par Trivalis, syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers, ce dispositif vise à tester de nouvelles actions de réduction des déchets, à en tirer des enseignements, et ensuite à les généraliser à l'ensemble du département.

Le 27 septembre dernier s'est tenue la première rencontre, en présence des acteurs de ce projet (*Trivalis, le service Déchets de Vendée Grand Littoral, l'équipe municipale et les agents des services techniques de la commune*) pour le lancement de l'opération "Communes TEST Zéro Déchet". Cette

réunion a permis de présenter la commune, ses spécificités et les services apportés en matière de collecte des déchets.

Soucieux de préserver l'environnement, plusieurs mesures-test adaptées aux problématiques du territoire vont donc être imaginées et mises en place pour au moins un an afin de limiter les déchets. Diagnostic d'une poubelle jardaise (*ordures ménagères et emballages*), valorisation des biodéchets et incitation à la consommation durable sont les trois principaux axes d'actions. Des ateliers zéro déchet et des visites de Vendée Tri sont également envisagés pour sensibiliser la population à ces enjeux de la transition énergétique.

### CONDITIONS D'UTILISATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

#### Bon à savoir

Bien que les Points d'Apport Volontaire soient accessibles 24h sur 24, il est interdit d'utiliser les colonnes entre 22h00 et 7h00 afin de limiter les nuisances sonores et de préserver la tranquillité des riverains (*nuisances pouvant être assimilées à du tapage nocturne selon l'article R.1336-7 du Code de la Santé Publique*).



### DEUX NOUVEAUX ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

**Romain Tricoire et Yvette Naninck** intègrent le Conseil Municipal en remplacement de Nicolas Voy et Nathanaëlle Cadue, qui ont démissionné de leur mandat d'élu.

Tous les deux étaient candidats sur la liste "Des énergies nouvelles pour demain", menée par Sonia Gindreau.

De ce fait, la composition des commissions municipales sera modifiée.

### MODIFICATION DES HORAIRES DE PERMANENCE DE CARL REMAUD

Désormais, **Carl Remaud**, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge de la voirie, des bâtiments, des espaces verts et du développement durable, assure sa permanence **les lundis, de 16h30 à 18h00**.

Contactez l'accueil de la Mairie au 02 51 33 40 17 pour prendre rendez-vous.



De gauche à droite : Cindy Paul, Jean-Clément Canclaud Montion, Béatrice Loret

## DU MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

Trois nouveaux agents ont rejoint les services administratifs de la Mairie.

- **Cindy Paul** est en charge de l'accueil des administrés, des demandes de délivrance d'actes d'état civil, de l'organisation des élections et de la gestion administrative du Conseil Municipal des Enfants. Elle s'occupe également du secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du suivi administratif des différents dispositifs sociaux. Elle remplace Élodie Quillet qui a obtenu sa mutation dans une autre collectivité.
- **Jean-Clément Canclaud Montion** a été recruté en renfort à l'accueil de la Mairie pour une durée de six mois. Il assure l'accueil physique et téléphonique ainsi que la gestion du courrier. Il a aussi pour mission de gérer les agendas du Maire et des adjoints, de renseigner et d'orienter le public vers les services compétents.
- **Béatrice Loret** a pris ses fonctions début septembre en tant qu'agent chargée de l'urbanisme en remplacement de Catherine Goineau qui a fait une demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles. Elle a pour mission d'accompagner le public dans ses démarches, d'instruire et suivre les différentes autorisations d'urbanisme. Elle vous accueille avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi, aux horaires habituels de la Mairie.



À l'occasion de l'édition 2021 du Téléthon, l'Office Municipal des Sports et Loisirs renouvelle son engagement auprès de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Rendez-vous **samedi 4 décembre** prochain dans le centre-ville de Jard-sur-Mer pour une mobilisation exceptionnelle au profit du Téléthon. Un programme d'activités et de moments conviviaux vous sera proposé par les associations locales : randonnées pédestre, nordique et cyclo, tournois de pétanque, chants de marins, ateliers créatifs, exposition de photos... L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM.

L'édition 2020 avait été différente des années précédentes. Compte tenu des mesures sanitaires, l'OMSL avait décidé de ne mettre en place qu'un seul point de collecte de dons. Toutefois, ce sont 1 929 € qui ont été reversés à cette association.

## COLLECTE DE NOËL AU PROFIT DU SECOURS CATHOLIQUE



La fin d'année est synonyme de fêtes, mais également de solidarité. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jard-sur-Mer organise le **samedi 11 décembre**, en partenariat avec le Secours Catholique, une **collecte de jouets** (*objets complets et en parfait état de fonctionnement*), **de friandises et de produits de beauté neufs**. Rendez-vous devant la médiathèque, de 10h00 à 17h00, pour y déposer vos dons.

L'association se chargera de trier les dons et de les distribuer aux familles dans le besoin afin de leur offrir un beau cadeau de Noël. Cette action solidaire permettra de donner le sourire aux enfants.

## EXPRESSION DES ÉLUS "UNIS POUR JARD-SUR-MER"

"Il faut écrire pour être lu et compris de tous". Notre groupe ne bénéficie pas d'une place suffisante pour s'exprimer et s'expliquer. Momentanément, nous renonçons donc à nos interventions écrites et autorisées de "3 lignes et demie" dans La Conchette. Nous sommes désolés pour toutes celles et ceux qui croient à nos interventions sur la vie municipale.

**Date du prochain Conseil Municipal**  
sous réserve de modifications  
Réunion ouverte au public à 20h30  
> **Jeudi 16 décembre 2021**  
Grande salle des Ormeaux

## DÉPOSEZ VOTRE COURRIER AU PÈRE NOËL !

Fin novembre, la boîte aux lettres du Père Noël, réalisée par les agents des services techniques, sera installée aux abords de la médiathèque.

Les enfants qui le souhaitent pourront y déposer leurs courriers, dessins ou poèmes (*pas besoin de timbre*). Aidé de ses lutins, le Père Noël se fera un plaisir de répondre à chacun d'entre vous. Sur la lettre, n'oubliez pas de bien préciser vos prénom, nom et adresse postale pour recevoir une réponse ! Afin qu'il ait le temps de vous écrire avant de débuter sa tournée, les lettres sont à déposer **au plus tard le 19 décembre**.

## LA VILLE DÉCORÉE ET ILLUMINÉE POUR NOËL

Chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, Jard-sur-Mer revêt ses plus beaux habits de lumière. L'espace de quelques semaines, guirlandes lumineuses et sapins investiront nombre de rues de la commune. Pour 2021, le thème choisi "Hiver glacé" donnera des tons blanc, gris et bleu à toute la ville. Un nouveau décor 3D sera positionné à l'église : surprise !

Des sapins seront installés rue de l'Océan par les agents municipaux pour être mis à la disposition des commerçants, qui souhaiteraient les décorer.

## Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

### NOVEMBRE

Jeudi 11	11h30	Cérémonie patriotique - Monument aux morts
	12h30	Banquet du 11 novembre de l'UNC
		Grande salle des Ormeaux
Vendredi 12	20h00	Assemblée Générale de la Pétanque Jardaise
		Grande salle des Ormeaux
Samedi 20	14h00	Concours de belote de l'Amicale laïque
		Grande salle des Ormeaux
Dimanche 21	10h00	Assemblée Générale de Jard-sur-Mer Cyclo
		Petite salle des Ormeaux
Lundi 22	14h30	Assemblée Générale de Jardin des Arts
		Annexe de Madoreau
Vendredi 26	13h30	Concours de belote des Amis Jardais
		Grande salle des Ormeaux
	14h00	Assemblée Générale de Passion Photo Jard
		Annexe de Madoreau
	20h30	Diffusion du film "Vendée Grand Littoral, Regard nature" - Cinéma des Ormeaux
Samedi 27	11h00	Assemblée Générale de Jard Running
		Petite salle des Ormeaux
Lundi 29	15h00	Ciné-conférence "Peuples du froid" de J. Ducoin - Cinéma des Ormeaux

### DÉCEMBRE

Samedi 4	Matinée	Téléthon - Centre-ville
Mardi 7	15h00	Concert de Jean-Marc Desbois organisé par Jard Accueil - Cinéma des Ormeaux
Samedi 11	Journée	Collecte de Noël au profit du Secours Catholique - Parvis de la médiathèque
Dimanche 12	14h00	Loto de Lez'arts sur Mer
		Grande salle des Ormeaux
Lundi 13	15h00	Ciné-conférence "Route de la soie, nomades et caravanes" de L.-M. et E. Blanchard
		Cinéma des Ormeaux
Mardi 14	19h00	Spectacle de Noël de l'école Saint-Joseph
		Cinéma des Ormeaux
Vendredi 17	13h00	Tournoi de bridge de Noël
		Petite salle des Ormeaux
Samedi 18	14h00	Concours de belote du FCJA
		Grande salle des Ormeaux
Lundi 20	Journée	Animations de Noël - Centre-ville